



## EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 59 116 pétitionnaires.

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**ATTENDU QU'**Hydro-Québec est une société d'État qui appartient à l'ensemble des Québécois vivant au sein d'un système démocratique;

**ATTENDU QUE'**Hydro-Québec détient le monopole de l'électricité au Québec, ne donnant aucun choix aux Québécois en matière d'approvisionnement;

**ATTENDU QUE'**Hydro-Québec a réalisé des profits record atteignant 17 milliards de dollars, dont 80 % de ceux-ci au détriment des Québécois;

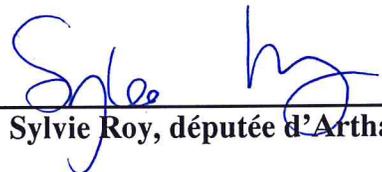
**ATTENDU** les profits réalisés, la hausse des tarifs de 2,9 % autorisée par la Régie de l'énergie à Hydro-Québec n'est aucunement justifiée;

**ATTENDU QUE** la hausse des tarifs de 2,9 % autorisée par la Régie de l'énergie à Hydro-Québec est presque deux fois supérieure à celle de l'inflation;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir interdire la Régie de l'énergie d'autoriser toute hausse subséquente des tarifs d'électricité à Hydro-Québec, de réclamer à Hydro-Québec une baisse des tarifs de l'ordre de 10 % et d'ordonner à Hydro-Québec de gérer la société d'État de manière efficiente, en réalisant des profits avec les ventes à l'exportation.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
Sylvie Roy, députée d'Arthabaska

  
Date de signature de l'extrait